

Vos tarifs au quotidien

Nous nous engageons à ne pas
augmenter nos tarifs bancaires
pour les PARTICULIERS en 2019.

Principales conditions tarifaires 2019

En vigueur au 1^{er} janvier 2019

Mise à jour suite aux engagements des
banques du 11 décembre 2018

Tarifs TTC - Particuliers



SOMMAIRE

	Extrait standard des tarifs	P.3
	Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte	P.4
	Banque à distance	P.5
	Vos moyens et opérations de paiement	P.6
	Offres groupées de services	P.10
	Irrégularités et Incidents	P.15
	Découverts et Crédits	P.17
	Épargne et Placements financiers	P.19
	Offres pour les jeunes	P.21
	Assurances et Prévoyance	P.23
	Succession	P.25
	Autres services	P.25
	Résoudre un litige	P.28
	Numéros utiles	P.29

Les textes d'application de la directive 2014/92/UE du 23/07/14, dans son volet relatif aux termes et formats de l'information tarifaire normalisés au niveau européen, ne sont pas publiés à la date d'impression de la présente plaquette tarifaire. La réglementation relative aux frais applicables aux personnes en situation de fragilité bancaire est également susceptible d'évoluer. Votre Caisse régionale vous informera des modifications issues de ces nouvelles réglementations.

Extrait standard des tarifs*

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.)	GRATUIT
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS	2,30 €/MOIS soit, 27,60 €/AN 0,50 €/ALERTE REÇUE
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)	42 €/AN
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)	45 €/AN
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)	32 €/AN
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	0,90 €/RETRAIT
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) <ul style="list-style-type: none">• En agence• Par Internet	4 €/VIREMENT GRATUIT
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	GRATUIT
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	GRATUIT
Commission d'intervention <ul style="list-style-type: none">• Par opération• Plafond mensuel	8 € 80 €
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement	24 €/AN
Tenue de compte	2,50 €/MOIS soit, 30 €/AN

* Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF), à présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires et sur l'internet un extrait standard des tarifs.

Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences et sur l'internet www.ca-guadeloupe.fr (hors coût du fournisseur d'accès à Internet).



Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte

Ouverture, Transformation, Clôture

Ouverture de compte ▲●	GRATUIT
Clôture/transfert de compte ▲●	GRATUIT
Service d'aide à la mobilité bancaire	GRATUIT
Services bancaires de base (fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier) mentionnés par le symbole ▲	GRATUIT

Relevés de compte

	Papier	e.relevé
● Relevé mensuel ▲●	GRATUIT	GRATUIT
Relevé par quinzaine (2 par mois)	0,86 €/relevé	GRATUIT
Relevé décadaire (3 par mois)	0,86 €/relevé	GRATUIT
Réédition d'un relevé de compte	2,63 €/relevé	GRATUIT
Relevé annuel des frais	GRATUIT	GRATUIT
● Relevé global des avoirs (épargne/crédit)	1,15 €/AN ou 2 €/Trim	
Relevé IFI	45 €/AN	

Tenue de compte

● Frais de tenue de compte ▲●	2,50 €/MOIS
Frais de gestion de compte inactif ⁴ ▲●	30 €/AN
Délivrance de Relevé d'Identité Bancaire	GRATUIT
● Forfait des opérations courantes illimitées Comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA	2 €/MOIS

Services en agence

Versement d'espèces ▲●	GRATUIT
Remise de chèque(s) ▲●	GRATUIT
Retrait d'espèces de dépannage ▲●	5 € / retrait à compter du 2 ^{ÈME} retrait inclus / année civile

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets (cas d'un retrait à un distributeur automatique de la banque) **GRATUIT**

Frais de location de coffre-fort :
Petit (12 à 20 dm³) **76,69 €/AN**
Moyen (30 à 40 dm³) **111,68 €/AN**
Grand (80 dm³ et +) **246.99 €/AN**

● **Dépôt de garantie** **270 €**

● **Frais de recherche de document⁵**

Moins d'un an, par recherche **20,50 €**

Plus d'un an, par recherche **34,20 €**



Banque à distance (Frais d'utilisation des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.))

Abonnement à des services de banque à distance

Frais d'utilisation des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)

Hors coût du fournisseur d'accès à Internet

Internet

● **Crédit Agricole en Ligne (offre de base)**
Service de banque en ligne comprenant la consultation des comptes, la réalisation de virements internes et la souscription de produits et services par signature électronique ▲● **GRATUIT**

● **Crédit Agricole en Ligne (virements externes)**
Services inclus dans l'offre de base + virements externes SEPA **GRATUIT**

● **Crédit Agricole En Ligne Action Part : service de bourse en ligne**
Invest Store Initial **GRATUIT**
Invest Store Intégral **GRATUIT**
● À partir de 24 ordres par an **GRATUIT**
● Moins de 24 ordres par an **96 €/AN**

Ces services de banque à distance sur Internet sont accessibles depuis :

- Le site internet www.ca-guadeloupe.fr
- Nos applications mobiles **TÉLÉCHARGEMENT GRATUIT**
 - Ma Banque⁷
 - Ma Carte⁸ dédiée à la carte bancaire et aux paiements sécurisés avec le service Paylib qui comprend :
 - Paiement Paylib en Ligne
 - Paiement Paylib en magasin avec son mobile⁷
 - Paylib entre amis

Services d'alertes par SMS

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation de compte par SMS

● Mini-relevés	2,30 € FORFAIT/MOIS
Alerte Fil Mobile	0,50 €/MESSAGE
● Alerte écopage	0,30 €/ENVOI
● Alerte temps réel de gestion	0,75 €/ENVOI
● Alerte achat à distance	0,75 €/ENVOI
● Alerte solde disponible	0,75 €/ENVOI
● Alerte essentielle - solde débiteur	0,75 €/ENVOI
● Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	0,30 €/ENVOI
● Alerte souplesse du découvert	0,30 €/ENVOI



Vos moyens et opérations de paiement

Cartes

Cotisation carte

Carte de paiement et de retrait)))

Carte de paiement à autorisation systématique	
L'Autre Carte ▲●	20 €/AN
Mastercard avec contrôle du solde	32 €/AN
Mastercard Eko	35 €/AN
Carte de paiement internationale à débit immédiat*	42 €/AN
Carte de paiement internationale à débit différé*	45 €/AN
Gold Mastercard ou Visa Premier	124 €/AN
World Elite Mastercard	295 €/AN
Visa Infinite	295 €/AN

*Mastercard ou Visa



Bon à savoir !



Cartes / Cotisations

Pour toute souscription d'une seconde carte de paiement sur un même compte (hors l'Autre carte et LSB) réduction de 50% sur la cotisation de la carte la moins chère

Le logo))) vous indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact. Il est possible de désactiver cette fonctionnalité sur l'application Ma carte ou auprès de votre Conseiller.

Dorénavant, les cartes de paiement à débit différé et les cartes avec paiement par crédit renouvelable comportent la mention CREDIT. Les cartes de paiement à autorisation systématique et les cartes de paiement à débit immédiat comportent la mention DEBIT.

Carte avec paiement par crédit renouvelable

Mastercard Cartwin ou Visa Cartwin¹⁰))) **45 €/AN**

Gold Mastercard Cartwin ou Visa Premier Cartwin¹⁰))) **124 €/AN**

Carte Crédit Renouvelable
Carte Supplétis (carte qui n'est plus commercialisée)¹¹ **23 €/AN**

Carte de retrait

Carte Libre Service Agence / Libre Service Bancaire¹² **GRATUIT**



Bon à savoir !



Les jeunes entre 18 et 25 ans inclus bénéficient de 50 % de réduction sur la cotisation des autres cartes présentées page 21 (hors carte Eko)



BONUS GOLD

0,10 € à valoir sur la prochaine cotisation carte¹³ pour chaque paiement et retrait dans les distributeurs du Crédit Agricole. Disponible pour les cartes Mastercard Gold et World Elite, ainsi que VISA Premier et VISA Infinite.

Cotisation carte sociétaire **Réduction de 2 €**

Paiement par carte (la carte est émise par la banque)

Paiement par carte en euro* dans la zone euro ou dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) **GRATUIT**

Autres paiements par carte **0,20 €/OPÉRATION**
+ Frais proportionnels au montant du paiement **2 %**

N.B : Le paiement mobile sans contact en magasin bénéficie des mêmes tarifications que les paiements par carte.

Retrait par carte

Retrait par carte en euro* dans la zone euro ou dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets

	du Crédit Agricole	d'une autre banque
L'Autre Carte ▲●	GRATUIT	0,90 €/RETRAIT DÈS LE 1 ^{ER} RETRAIT
Carte internationale Mastercard ou Visa	GRATUIT	0,90 €/RETRAIT À PARTIR DU 5 ^{ÈME} RETRAIT/MOIS
Carte Cartwin		
Carte internationale Gold Mastercard ou Visa Premier		
Carte Visa Infinite Carte World Elite Mastercard Carte Platinum Mastercard	GRATUIT	GRATUIT

* Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

Autres retraits

Frais fixes 3,05 €/RETRAIT
+ Frais proportionnels à l'opération 2 %

Autres services par carte

Envoi de la carte en recommandé avec avis de réception (frais de poste inclus) à la demande du client	8,40 €
● Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	GRATUIT
Réédition du code confidentiel	11.22 €
● Refabrication de la carte (en cas de détérioration)	GRATUIT
Modification des plafonds d'utilisation à la demande du titulaire de la carte, en agence	9,90 €
Recherche de facturette	22,80 €
Opposition faite par le titulaire de la carte	GRATUIT
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	GRATUIT
Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	GRATUIT

Virement

Virement SEPA* ▲●

Opération libellée en euros à destination ou en provenance de la zone SEPA

Emission d'un virement SEPA

CAS D'UN VIREMENT SEPA OCCASIONNEL	Internet	Agence
Frais par virement occasionnel <ul style="list-style-type: none">Vers un compte détenu au sein de la Caisse RégionaleVers un compte Crédit Agricole hors Caisse RégionaleVers un compte d'une autre banque	GRATUIT	GRATUIT
	GRATUIT	4 €
	GRATUIT	4 €
CAS D'UN VIREMENT SEPA PERMANENT	Internet	Agence
Frais de mise en place d'un virement permanent	GRATUIT	GRATUIT
Frais par virement permanent <ul style="list-style-type: none">Vers un compte détenu au Crédit AgricoleVers un compte d'une autre banque	GRATUIT	GRATUIT
	GRATUIT	1,20 €
Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision	GRATUIT si op ≤ 20 € et 20 € si op > 20 €	GRATUIT
Frais par virement rejeté pour autre motif que défaut de provision (Frais intégrant la commission d'intervention et la notification)	1 €	1 €
Réception d'un virement SEPA	GRATUIT	
Réception de virement instantané SEPA	GRATUIT	
SEPAmail Paiement de facture	GRATUIT	

* Pays de la zone SEPA (cf. carte en p.26) :

- Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.
- Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Suède.
- Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Echange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.
- Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.
- Principauté de Monaco, Saint Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey et Ile de Man.

Prélèvement SEPA / Titre Interbancaire de Paiement (TIP) SEPA

● Révocation et opposition de prélèvement SEPA	GRATUIT
● Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ▲● Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP)	GRATUIT
● Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ▲● Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	GRATUIT
● Information Premier prélèvement	GRATUIT

Chèque

Paiement d'un chèque	GRATUIT
Remise de chèque(s) sur le compte ▲●	GRATUIT
Date de valeur chèque remis à l'encaissement à compter de son inscription sur le compte	J+1
Chéquier remis à l'agence	GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier :	
● en recommandé AR [frais de poste inclus] à la demande du client	8,40 €
● en pli simple à la demande du client	3,50 €
Frais d'opposition chèque (s) par l'émetteur	12,36 €
● Frais d'émission d'un chèque de banque ▲	10 €
Encaissement d'un chèque tiré sur l'étranger crédit après encaissement	0.10% Minimum 22,60 €

Encaissement d'un chèque tiré sur l'étranger sauf bonne fin

Remise inférieure à 250€

10 €

Remise supérieure à 250€

0.10% Minimum 13€



Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément

Le Compte à Composer (Cotisation à une offre groupée de services)

Vos essentiels du quotidien

Les services inclus dans le Compte à Composer sont indiqués par le logo CAC ●

LE SOCLE	
Frais de tenue de compte	2 €/MOIS*
CAEL option virement externe	
Envoi chéquier à domicile (pour les renouvellements)	
Envoi carte à domicile (pour les renouvellements)	
Opérations courantes illimitées (Virement SEPA - Prélèvement SEPA - TIP SEPA - Information premier prélèvement)	
Alerte SMS essentielle : Mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
Alerte SMS essentielle (mensuelle) : Solde débiteur	
Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)	
Dossier familial (3 numéros gratuits pour toute souscription d'un abonnement d'un an. Détails en p.24)	

*Ce prix n'inclut pas l'abonnement à la revue Dossier Familial (page 24)

Vos univers de besoins

	MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT	
	Découvert	Prix
Module souscrit à partir du 01/01/2017	De 1 à 500 €	2,15 €/MOIS
	De 501 € à 1000 €	2,90 €/MOIS
	De 1001 à 2000 €	3,80 €/MOIS
	2001 € et +	5 €/MOIS
Module souscrit avant le 01/01/2017	De 1 à 300 €	1,44 €/MOIS
	De 301 € à 800 €	2,40 €/MOIS
	De 801 à 1200 €	3,35 €/MOIS
	De 1201 à 2000 €	4,32 €/MOIS
	2001 € et +	5,76 €/MOIS

MODULE BUDGET ASSURANCES

Assurance SécuriBUDGET ¹⁵ SécuriBUDGET Premium ¹⁵ (auto, habitation, santé, personne)	1,70 €/MOIS PREMIUM 3,50 €/MOIS
---	--

MODULE COMPTE SÉCURISÉ

Assurance SécuriCOMPTE Plus ¹⁵ SécuriCOMPTE Plus Premium ¹⁵	2 €/MOIS PREMIUM 4,20 €/MOIS
Frais d'opposition chèque par l'émetteur	
Retrait d'espèces de dépannage	
Rédition Carte urgente	
Rédition code confidentiel	

MODULE ÉPARGNE PILOTÉE

Mandat d'épargne ¹⁷	2,40 €/MOIS PREMIUM 3,18 €/MOIS
Alerte mensuelle « écopage »	
Assurance SécuriEPARGNE ¹⁵ SécuriEPARGNE Premium ¹⁵	
Relevé global épargne/crédit (annuel) (trimestriel) en Premium	
Abonnement à des services de banque en ligne Invest Store Initial	

MODULE SUIVI @SSURÉ

Assurance SécuriWEB ¹⁵ SécuriWEB Premium ¹⁵	3,36 €/MOIS PREMIUM 4,26 €/MOIS
Alerte SMS achat à distance	
Mini relevés (1/semaine)	
Alertes SMS temps réel de gestion	

Personnalisation de votre équipement

LES OPTIONS

Assurance SécuriZEN ¹⁵	1,90 €/MOIS
Assurance SécuriLIVRETS ¹⁵	1,90 €/MOIS

Réduction tarifaire selon le montant total souscrit applicable au Compte à Composer :

Pour toute souscription du Compte à Composer (socle + modules), le client bénéficie d'une dégressivité tarifaire dont les modalités sont les suivantes :

Dégressivité Tarifaire

-5 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	COMPRIS ENTRE 4€ ET 4,99€
-10 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	COMPRIS ENTRE 5€ ET 6,99€
-15 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	COMPRIS ENTRE 7€ ET 8,99€
-20 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	> À 9€

EN + : Les Options bénéficient automatiquement du niveau de dégressivité tarifaire atteint au titre de l'équipement socle + modules.

Avantages Tarifaires Supplémentaires

Pour les 18-25 ans inclus	-50 % DE RÉDUCTION SUPPLÉMENTAIRE
A partir du 2 ^{ème} Compte à Composer et suivants	-50 % DE RÉDUCTION SUPPLÉMENTAIRE

L'offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : Le Compte à Composer Module Budget Protégé ¹⁸

LE SOCLE		
Frais de tenue de compte	1,00 €/MOIS ¹⁹	
CAEL option virement externe		
Internet mobile		
Envoi carte à domicile (pour les renouvellements)		
Opérations courantes illimitées (Virement SEPA - Prélèvement SEPA)		
Alerte essentielle : Mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement		
Alerte essentielle (mensuelle) : Solde débiteur	1,00 €/MOIS ¹⁹	
Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)		
MODULE BUDGET PROTÉGÉ		
Ouverture et clôture de compte		
Carte de paiement à autorisation systématique « L'Autre Carte »		
Alerte SMS solde disponible (1 fois /semaine)		
Plafonnement spécifique des commissions d'intervention à 4€ par opération et à 20€ / mois		

Plafonnement à 20 € / mois et à 200 € / an pour l'ensemble des frais suivants :

- Les commissions d'intervention ;
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision ;
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé ;
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ;
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision ;
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision ;
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques ;
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire ;
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.

1,00 €/MOIS¹⁹

Ces plafonds mensuel et annuel incluent le plafond spécifique concernant les commissions d'intervention. Pour les frais autres que les commissions d'intervention, une réduction de 50% s'applique sur les conditions tarifaires en vigueur.

2 chèques de banque par mois

Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB)

Un changement d'adresse (1 fois/an)

Versement d'espèce en agence

Retrait d'espèce en agence sans émission de chèque

1,00 €/MOIS¹⁹

Offre Eko

Gestion du compte

Gestion de ses comptes sur Internet (crédit Agricole En Ligne offre de base) et via l'application Ma Banque

Frais de tenue du compte

Alertes SMS si solde du compte inférieur à 20 €

Alertes SMS essentielle - solde débiteur

Alertes SMS Mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

Alertes SMS consommation des forfaits de retraits hors distributeur Crédit Agricole

E-relevé mensuel

Fil Vert Service Vocal

2,00 €/MOIS

Moyens de paiement

Carte de paiement internationale Mastercard Eko

Renvoi du code confidentiel de la carte

Frais d'opposition de la carte

Frais de refabrication de la carte

Forfait d'opérations illimitées

2,00 €/MOIS

Chéquier

Paielements et retraits

Retraits dans tous les distributeurs Crédit Agricole

Retraits dans les pays de l'Espace Economique Européen : 25 retraits par an en euro ou en devise

Retraits hors pays de l'EEE : 10 retraits par an

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Eko sera résiliée en cas de souscription d'une carte complémentaire, d'une autorisation de découvert et d'un Compte à Composer associé au compte ouvert dans le cadre de l'offre Eko. Cette résiliation entraînera l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire portant les principales conditions générales de banque en vigueur.



Irrégularités et incidents

Commission d'intervention

Commission d'intervention

(Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...)

- par opération
- Plafond mensuel

8 €
80 €

Montant plafonné en application de l'article L312-1-3 du Code monétaire et financier pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base ainsi que la clientèle en situation de fragilité financière ayant souscrit l'offre spécifique.

- par opération
- Plafond mensuel

4 €
20 €

Opérations Particulières

Frais de retour de courrier

(client inconnu à l'adresse)

22,80 €

Frais par saisie-attribution

123 €

Frais par avis à tiers détenteur

10 %
DU MONTANT D'Û
AU TRÉSOR PUBLIC*

Frais par opposition administrative **10 %**
DU MONTANT D'U
AU TRÉSOR PUBLIC*

Frais pour procédure civile d'exécution vaine **20,80 €**

Frais par opposition à tiers détenteur **100 €**

* Dans la limite d'un plafond fixé par décret.

Incident de paiement

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision **16,48 €**

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision²⁰

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 €
- Montant du chèque supérieur à 50 €

(Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours)

30 €/CHÈQUE
50 €/CHÈQUE

En cas d'interdiction bancaire :

- Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire
- Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques

35,19 €/CHÈQUE

13,66 €

Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision²¹

- Si paiement < 20 €
- Si paiement > 20 €

MONTANT DU PAIEMENT
MAXIMUM 20 €

Plafond mensuel de frais d'incidents, applicable à compter du 1er février 2019, aux clients identifiés comme éligibles à l' « Offre spécifique clients fragiles » au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du code monétaire et financier, pour les frais suivants :

25 €/mois

- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque



Découvert

Découvert ponctuel non convenu ou non formalisé (dépassement)

Taux débiteur annuel	INDICE DE RÉFÉRENCE + MARGE
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal	PLAFOND DU TAUX RÉGLEMENTAIRE
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	19,57 €

Autorisation de découvert remboursable dans un délai d'un mois

Taux débiteur annuel	NOUS CONSULTER
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal	PLAFOND DU TAUX RÉGLEMENTAIRE
Taux débiteur annuel en cas de dépassement	TAUX DE DÉCOUVERT NON CONVENU
Frais de dossier /de mise en place ou de renouvellement	GRATUIT

Crédits à la consommation

Crédit renouvelable

Compte Crédit Renouvelable Le taux débiteur annuel et le TAEG (Taux annuel effectif global) sont indiqués sur l'offre de contrat de crédit.	NOUS CONSULTER
Frais de dossier	GRATUIT
Supplétis Offre qui n'est plus commercialisée	NOUS CONSULTER

Crédit à la consommation amortissable à taux fixe

Le taux débiteur annuel et le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) sont indiqués sur l'offre de contrat de prêt.

Prêt à la consommation Auto, Travaux, Personnel	NOUS CONSULTER
Regroupements de crédits [Regroupement dans un seul prêt de différents crédits à la consommation]	NOUS CONSULTER
Prêt Rachat de crédit	NOUS CONSULTER
Frais de dossier	1% DU CAPITAL EMPRUNTÉ
Lettre d'Information annuelle sur le capital restant dû	GRATUIT
Nantissement de produits financiers	78,66 €
Assurance Emprunteur ²³	NOUS CONSULTER

Crédits Immobiliers

Crédit Immobilier

Prêt à taux zéro	NOUS CONSULTER
Eco prêt à 0%	NOUS CONSULTER
Prêt à l'accession sociale (PAS)	NOUS CONSULTER
Prêt conventionné	NOUS CONSULTER
Prêt épargne Logement	NOUS CONSULTER
Facilimmo (prêt à taux fixe ou révisable, amortissable ou in fine)	NOUS CONSULTER
Crédit relais	NOUS CONSULTER
Frais de dossier	1% DU CAPITAL EMPRUNTÉ
• Montant minimum	400 €
• Sur le prêt PAS	500 € MAXIMUM
Assurance Emprunteur ²⁴ :	NOUS CONSULTER

Autres opérations liées aux crédits

Modification du compte à débiter	42,02 €
Modification de la date d'échéance	42,02 €
Modification de garantie	1% DU CAPITAL RESTANT DÛ

Attestations diverses liées au prêt	26,26 €
Lettre d'Information annuelle des cautions (par an, par caution et par prêt)	25,75 €
Rédition de tableau d'amortissement	26,26 €
Réaménagement de prêt	1,2% DU CAPITAL RESTANT DÛ
• Frais de dossier de réaménagement	500 € Minimum
Décompte de remboursement de crédit immobilier, pour les offres de crédit immobilier émises avant le 01/07/2016	26,26 €
Décompte de remboursement de crédit immobilier, pour les offres de crédit immobilier émises après le 01/07/2016	GRATUIT
Décompte de remboursement de crédit consommation	26,26 €
Mainlevée totale ou partielle de garantie (hypothèque)	96,50 €
Report d'échéance	42,02 €



Épargne et Placements financiers

Épargne

Épargne Bancaire

Transfert de compte vers une autre banque Livrets et assimilés	GRATUIT
Compte Épargne Logement Plan Épargne Logement	51,47 €
● Mandat d'épargne - Mandat d'épargne + ¹⁷	2 € - 3,20 €/MOIS

Épargne disponible

Livret A, Compte sur livret, Compte Épargne Logement, Livret de Développement Durable et Solidaire, Livret Codebis, Livret d'Épargne Populaire, Livret Sociétaire.

Ouverture	GRATUIT
Taux brut en vigueur	NOUS CONSULTER

Épargne moyen/long terme

Les dépôts à terme et Plan Épargne Logement

Ouverture	GRATUIT
Taux brut en vigueur	NOUS CONSULTER

L'assurance vie et le Plan d'épargne retraite Populaire (PERP)

Droits d'entrée	NOUS CONSULTER
Rémunération	NOUS CONSULTER
Frais de gestion	NOUS CONSULTER

Placements financiers

Opérations diverses sur titres

Ouverture d'un compte-titre ou d'un PEA/PEA-PME	GRATUIT
Transfert de compte titres	
• Par compte	113,98 €
Duplicata d'Imprimé Fiscal Unique	10 €
Ordre annulé, non exécuté	4,48 €
Mise en nominatif administré	GRATUIT
Mise en nominatif pur	GRATUIT

Les ordres de bourse en France

AGENCE	
1,50 % du montant de l'ordre, minimum Frais fixes à la ligne	14,42 €
INTERNET	
INVEST STORE INITIAL	
• 0,50 % du montant de l'ordre, minimum • Frais fixes à la ligne	7,73 €
INVEST STORE INTÉGRAL	
• Ordre ≤ à 1099 € • Ordre > à 1099 €	0,99 € 0,09 %
TÉLÉPHONE	
INVEST STORE INITIAL	
• 0,85 % du montant de l'ordre, minimum	14,42 €
INVEST STORE INTÉGRAL	
• Frais : cf. ci-dessus • Frais fixes par ordre	11,96 €
SERVICE DE RÈGLEMENT DIFFÉRÉ (SRD)	
Frais proportionnels Montant minimum	0,015 % 3,35 €
Commission sur OPCVM externe	CONDITION OPCVM
Souscription et vente de SICAV et FCP Crédit Agricole	NOUS CONSULTER

Frais de marché en sus, variables selon le lieu d'exécution

Les ordres de bourses sur bourses étrangères

Opération sur bourses étrangères

[NOUS CONSULTER](#)

Droits de garde

Pour les détenteurs
d'Invest Store Intégral

GRATUIT

PAR AN

	Valeurs CA	Valeurs hors CA
Commission proportionnelle au montant du portefeuille	GRATUIT	0,24 %

Montants Mini / Maxi:

25.75€ / 370.80€



Bon à savoir !

Comptes inactifs

Les frais et commissions qui peuvent être prélevés sur les comptes inactifs s'entendent de l'ensemble des frais et commissions perçus par l'établissement sur les opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes et les produits et services bancaires liés à ces comptes. Ces frais et commissions sont plafonnés annuellement par compte pour chacune des catégories de compte comme suit :

- les produits d'épargne suivants ne donnent lieu au prélèvement d'aucun frais ni commission : Livret A, Compte sur livret d'épargne populaire, Plan d'épargne populaire, Livret jeune, Livret de Développement Durable et Solidaire, Plan et Compte d'épargne logement ;



Bon à savoir !

- pour les comptes PEA, PEA-PME et les comptes sur lesquels sont inscrits des titres financiers, les frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peuvent être supérieurs aux frais et commissions qui auraient été prélevés si le compte n'avait pas été considéré comme inactif ;

- pour les autres comptes mentionnés au I de l'article L. 312-19 du code monétaire et financier : le montant total des frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peut être supérieur à 30 €.



Les offres pour les Jeunes

Ces offres sont destinées aux jeunes jusqu'à 25 ans.

Les jeunes peuvent aussi avoir accès à toutes les autres offres dès lors qu'ils satisfont à leurs conditions.

Cotisation carte pour les 18 / 25 ans

Cotisation carte Mastercard Mozaïc de paiement avec contrôle du solde	20 €/AN
Cotisation carte Mastercard Mozaïc de paiement Classique	20 €/AN
Cotisation carte Mastercard Mozaïc de paiement avec contrôle du solde	20 €/AN
Cotisation carte Mastercard Mozaïc de paiement Classique	20 €/AN

Cotisation carte pour les 12 / 17 ans

Cotisation carte Cirrus Mozaïc de retrait	GRATUIT
Cotisation carte Mastercard Mozaïc de paiement avec contrôle du solde	20 €/AN
Cotisation carte Cirrus Mozaïc-M6 de retrait (carte n'est plus commercialisée)	GRATUIT
Cotisation carte Mastercard Mozaïc de paiement avec contrôle du solde	20 €/AN

Paielement et retrait par carte

Paielement par carte

Paielement par carte en euro* dans la zone euro ou dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)* ¹⁴	GRATUIT
--	---------

Paielement par carte hors zone euro **GRATUIT**

* Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

Retrait par carte en euro* dans la zone euro ou dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)¹⁴

Carte Cirrus Mozaïc de retrait	0,90 €/RETRAIT À PARTIR DU 5 ^{ÈME} RETRAIT
Carte Mastercard Mozaïc de paiement avec contrôle du solde	0,90 €/RETRAIT À PARTIR DU 5 ^{ÈME} RETRAIT
Carte Mastercard Mozaïc de paiement Classique	0,90 €/RETRAIT À PARTIR DU 5 ^{ÈME} RETRAIT

Autres cartes => Cf. tableau p.6

* Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

Cotisation à une offre groupée de services

Compte à Composer

Entre 18 et 25 ans	RÉDUCTION SUR LA COTISATION DE 50 %
--------------------	-------------------------------------

Crédits et Découverts

Prêt Permis à un euro par jour

(jusqu'à 26 ans),

Prêts étudiants (jusqu'à 30 ans)

[NOUS CONSULTER](#)

Lettre d'Information annuelle
sur le capital restant dû

GRATUIT

Lettre d'information annuelle des
cautions (par an, par caution et par prêt)

GRATUIT

Pour les autres opérations liées aux crédits, voir la rubrique
« autres opérations liées aux crédits » p.17

Assurance

Assurance santé des étudiants à
l'étranger 18-31 ans

[NOUS CONSULTER](#)



Assurances et Prévoyance

Assurance pour vous et vos proches²⁵

L'assurance complémentaire santé

[NOUS CONSULTER](#)

L'assurance des accidents de la vie

[NOUS CONSULTER](#)

FONCTION DE LA COMPOSITION DE LA FAMILLE

L'assurance dépendance :
fonction du montant et de l'âge de l'assuré

[NOUS CONSULTER](#)

L'assurance décès :
fonction du montant et de l'âge de l'assuré

[NOUS CONSULTER](#)

L'assurance obsèques

- Contrat de financement :
fonction du montant et de l'âge de
l'assuré

[NOUS CONSULTER](#)

- Contrat d'assistance

19,97 €/AN

Assurance pour vos biens²⁵

L'assurance automobile

[NOUS CONSULTER](#)

L'assurance multirisque habitation

[NOUS CONSULTER](#)

L'assurance garantie locative

[NOUS CONSULTER](#)

L'assurance deux roues

[NOUS CONSULTER](#)

L'assurance tous mobiles

[NOUS CONSULTER](#)

Assurance pour vous protéger au quotidien²⁵

La protection juridique

[NOUS CONSULTER](#)

Assurance Emprunteur

Voir les rubriques « crédit à la consommation » et « crédit immobilier » p.17

Autres assurances¹⁵

	Standard	Premium
SécuriCOMPTE Assurance perte et vol des moyens de paiement ^(*)	SécuriCOMPTE Plus 24 €/AN/COMPTE	SécuriCOMPTE Premium 50,40 €/AN/COMPTE
SécuriWEB^(*)	1,25 €/MOIS/COMPTE	2,50 €/MOIS/COMPTE
SécuriBUDGET^(*)	1,70 €/MOIS/COMPTE	3,50 €/MOIS/COMPTE
SécuriEPARGNE^(*)	0,25 €/MOIS/COMPTE	1,88 €/MOIS/COMPTE
SécuriLIVRETS^(*)	1,90 €/MOIS/ASSURÉ	
SécuriZEN^(*)	1,90 €/MOIS/ASSURÉ	

SécuriCOMPTE découvert souscrit jusqu'au 31/12/2016

TARIF	
SécuriCOMPTE Découvert ^(*)	Tranches de découvert
1,35 €/MOIS	<= 300 €
2,31 €/MOIS	de 301 € à 800 €
3,26 €/MOIS	de 801 € à 1200 €
4,23 €/MOIS	de 1201 € à 2000 €
5,67 €/MOIS	>2000 € Plafond d'indemnisation 3 000 €/SINISTRE/AN

SécuriCOMPTE découvert souscrit à partir du 01/01/2017

TARIF	
SécuriCOMPTE Découvert ^(*)	Tranches de découvert
2 €/MOIS	<= 500 €
2,80 €/MOIS	de 501 € à 1000 €
4,23 €/MOIS	de 1001 € à 2000 €
5,67 €/MOIS	>2000 € Plafond d'indemnisation 3 000 €/SINISTRE/AN

^(*) Dans les limites et conditions prévues aux contrats d'assurance spécifiques, souscrits auprès de la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance mutuelle à cotisations variables, 53 rue La Boétie - 75008 Paris, entreprise régie par le Code des assurances.



Succession

Frais d'ouverture et de traitement de dossier de succession

Avoirs entre 0 et 3050 € : 100 €
Avoirs entre 3050 et 15250 € : 319,17 €
Avoirs > 15250 € : 577,83 €

Frais de gestion annuels

75 €

Autres Services

Achat de métaux précieux

2,00%, MINIMUM 38,87 €

Protection des particuliers :

• La télésurveillance²⁶

[NOUS CONSULTER](#)

Magazines

Dossier Familial

47,60 €/AN

Santé magazine

31,60 €/AN

Détente Jardin

17,60 €/AN

Régal

23,90 €/AN

Maison Créative

19,90 €/AN

Détours en France

45,00 €/AN

Plus de Pep's

19,90 €/AN

Parents

25,90 €/AN



Bon à savoir !

Service clients Uni-Médias :
pour toute question relative aux publications

N°Cristal 09 69 32 34 40

APPEL NON SURTAXE

Ces publications sont éditées par la SAS UNI-MEDIAS filiale de Presse du Groupe Crédit Agricole 22 rue Letellier 75015 PARIS.

La résiliation est possible et gratuite à tout moment auprès d'Uni-Éditions.

● Services inclus dans le CAC

))) Cartes bénéficiant de la fonctionnalité « sans contact »

▲ Services bancaires de base : L'ouverture, la tenue et la clôture du compte ; Un changement d'adresse par an ; La délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire ; La domiciliation de virements bancaires ; L'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte ; L'encaissement de chèques et de virements bancaires ; Les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance ; Des moyens de consultation à distance du solde du compte ; Les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte ; Une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne ; Deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services ; La réalisation des opérations de caisse.

● Les prestations identifiées par ce symbole sont les prestations de base mentionnées par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier

²² Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier..

²³ Le coût de l'assurance peut varier en fonction de votre situation personnelle. Renseignez-vous sur le coût applicable dans votre Caisse Régionale. Les contrats d'assurance emprunteur proposés par votre Caisse Régionale peuvent être assurés par : CNP ASSURANCES, PREDICA, ou PACIFICA - Entreprises régies par le Code des assurances. Conditions et événements garantis indiqués aux contrats. Ces contrats sont distribués par votre Caisse Régionale de Crédit Agricole, immatriculée auprès de l'ORIAS en qualité de courtier.

²⁴ Le coût de l'assurance peut varier en fonction de votre situation personnelle. Renseignez-vous sur le coût applicable dans votre Caisse Régionale. Les contrats d'assurance emprunteur proposés par votre Caisse Régionale sont assurés par : PREDICA, ou PACIFICA - Entreprises régies par le Code des assurances. Conditions et événements garantis indiqués aux contrats. Ces contrats sont distribués par votre Caisse Régionale de Crédit Agricole, immatriculée auprès de l'ORIAS en qualité de courtier.

²⁵ Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA, entreprise régie par le Code des assurances. Société anonyme au capital de 249 194 475 € entièrement libéré. Siège social : 8/10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris.

²⁶ Le contrat de télésurveillance est proposé par NEXECUR Protection, Groupe Crédit Agricole. 13, rue de Belle-Ile - 72190 Coullaines - SAS au capital de 12 547 360 euros - SIREN 799 869 342 RCS LE MANS - N° TVA FR 19 799869342 - Agrément CNAPS AUT-072-2113-07-09-20140389180 « l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient ».

²⁷ NEXECUR ASSISTANCE : SAS au capital de 23 450 euros. Siège social : rue de Belle Ile 72190 COULLAINES. SIREN 515 260 792 RCS LE MANS. N° TVA FR 88 515260792. SAP 515 260 792.

Cartographie des zones européennes



* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Les Iles de Jersey, Guernesey et Man ont intégré la zone SEPA au 01/05/2016.



Résoudre un litige

L'agence est à la disposition du Client pour lui fournir tous les renseignements qu'il pourrait souhaiter sur le fonctionnement de son compte et sur l'utilisation des services mis à sa disposition ou pour répondre à ses éventuelles réclamations.

Si aucune solution amiable n'a pu être trouvée, le Client a la possibilité de faire appel au Service Clientèle qui s'efforcera de trouver la meilleure solution à son différend, en écrivant à l'adresse de la Caisse Régionale du Crédit Agricole de Guadeloupe - Petit-Pérou 97176 Abymes Cedex [ou au moyen du formulaire en ligne disponible sur le site internet de la Caisse www.ca-guadeloupe.fr (coûts d'accès et/ou de communication variable selon fournisseur d'accès Internet)].

L'agence ou le Service Clientèle accusera réception de la réclamation dans les 10 jours et apportera une réponse au Client dans un délai de 2 mois au plus tard.

Toutefois, lorsque la réclamation porte, conformément à la réglementation, sur :

- les frais ou réductions pour l'usage d'un instrument de paiement ;
- le régime applicable aux instruments de paiement autres que le chèque ;
- les services de paiement ;
- les prestataires de services de paiement ;

le Service Client répond au Client, sur support papier ou autre support durable convenu avec le Client dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation. Si exceptionnellement une réponse ne peut être apportée au dans un délai de 15 jours pour des raisons échappant au contrôle de la Caisse régionale, celle-ci envoie une réponse d'attente motivant le délai complémentaire nécessaire et précisant la date ultime à laquelle le Client recevra une réponse définitive. Cette réponse définitive doit, quoi qu'il arrive, lui être adressé dans les 35 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation.

S'il n'a pu résoudre au préalable son différend directement auprès du Service Clientèle de la Caisse Régionale par une réclamation écrite,

le Client a également la possibilité de s'adresser gratuitement au Médiateur bancaire en écrivant à l'adresse suivante : Mr le Médiateur CS15 75422 Paris Cedex 09 ou au moyen du formulaire de saisine en ligne disponible sur le site internet du Médiateur : www.lemediateur.fbf.fr

La demande du Client doit être adressée au Médiateur bancaire dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite auprès de la Caisse Régionale.

A compter de la date de notification de sa saisine adressée par le Médiateur bancaire au Client et à la Caisse Régionale, l'issue de la médiation prendra fin dans le délai de 90 jours, sauf prolongation par le Médiateur en cas de litige complexe. Le Client peut se renseigner sur le déroulement de cette procédure de médiation en consultant le site internet du Médiateur bancaire.

Pour tout litige relatif à des produits ou services financiers, le Client peut saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) :

par voie postale (Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers, 17 Place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02) ou par internet (formulaire de demande de médiation disponible sur le site internet de l'AMF - Rubrique du Médiateur à l'adresse suivante : <http://www.amf-france.org>).

Pour tout litige relatif à la commercialisation des contrats d'assurance, le Client peut saisir le Médiateur de l'Assurance par voie postale en écrivant à l'adresse suivante : La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 -

75441 Paris Cedex 09 ou par voie électronique sur le site internet du Médiateur à l'adresse suivante www.mediation-assurance.org.

Pour tout litige relatif à un contrat ou une opération réalisé(e) en ligne, le Client peut recourir à la plateforme européenne de Règlement des Litiges en Ligne accessible à l'adresse Internet suivante : <https://webgate.ec.europa.eu/odr>

Document informatif à vocation non-publicitaire

06/2018 - Réf.F12000 - Édité par la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Guadeloupe - Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit dont le siège social est Petit-Pérou, 97176 Abymes Cedex immatriculée au RCS de Pointe-à-Pitre sous le n° 31456077200217. Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance sous le n° 07029548

Numéros Utiles

Banque en ligne

0 820 800 971 Service 0,12€/ITC/min
à partir d'un poste fixe

Internet*

www.ca-guadeloupe.fr 

*Coût de connexion variable selon fournisseur d'accès Internet

Internet Mobile

www.m.ca-guadeloupe.fr 

Allô Crédit

0 800 881 642 Service & appel
gratuit à partir d'un poste fixe

Allô Assurances

0 820 366 281 Service 0,12€/ITC/min
à partir d'un poste fixe

Fil Bourse

0 820 207 802 Service 0,09€/ITC/min
à partir d'un poste fixe

**Opposition cartes
&
Opposition sur
chèque ou chéquier**

Un numéro unique :

Numéro Cristal

09 69 39 92 91

(Appel non surtaxé)

Document non contractuel. Informations données sous réserve d'erreurs typographiques.

Document informatif à vocation non-publicitaire

CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE GUADELOUPE, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit Siège social : Petit-Pérou - 97176 ABYMES CEDEX

N° SIRET : 314 560 772 00217 - Code APE : 6419Z RCS : 93D129 Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le n° 07 029 548.